



Lettre ouverte au Directeur Général

Monsieur le Directeur Général,

En parallèle à votre Nouveau Réseau de Proximité pour les Directions territoriales, vous avez décidé de fermer presque tous les ateliers d'acquisition de données au sein des DiSI (sauf Reims et Angers). La plus grande partie de ces fermetures est programmée dans moins d'un an, au 1er septembre 2020.

À présent, la même trajectoire est prévue pour les ateliers d'éditique. Il ne devrait en rester plus que 3 ou 4, dont Meyzieu et Poitiers. La totalité des autres ateliers disparaîtra corps et bien.

Enfin, on apprend la fermeture de l'ESI d'Ajaccio, où seuls les CID et les SIL seront maintenus dans des locaux à ce jour encore en travaux.

Bien à l'opposé de vos projets, l'intersyndicale DGFIP affirme que la permanence des structures informatiques actuelles doit et peut être assurée, par l'existence d'un réel travail pour les ateliers ADO (anomalie BNDP, scannage des dossiers des agents...) sans qu'il soit nécessaire de faire appel au secteur privé. Elle réaffirme aussi l'utilité des services d'éditique de proximité qui limitent les renvois de plis, en raccourcissent les délais de disponibilité et augmentent la fiabilité du service rendu.

Pour nous, tous les ESI doivent être maintenus et pérennisés. Sur l'ESI d'Ajaccio à proprement parler, la Direction Générale doit enfin y investir les moyens adéquats ! Les députés corses alertés, par la gravité de la situation, l'ont écrit au ministre Darmanin : "Cette structure semble placée dans une position d'inactivité programmée visant à justifier rétroactivement sa suppression".

Il faut arrêter les suppressions d'emplois, arrêter de dévaloriser les collègues, et leur donner - enfin - une vraie vision en termes de missions et, notamment, de développement applicatif. En parallèle, il est indispensable que de vrais moyens humains et budgétaires soient dévolus à cet ESI et qu'une réelle solution immobilière soit trouvée.

Pour la santé des personnels comme pour le maintien de la qualité du service, nous estimons que les restructurations de DiSI et d'ESI doivent à présent cesser, comme s'y était engagée l'administration.

De plus, nous ne pouvons que dénoncer la vitesse et la précipitation de ces décisions, qui obligerait potentiellement des dizaines de collègues à basculer brutalement de la sphère informatique vers la sphère administrative (par ailleurs en pleine période de restructuration complexe). Des entretiens individuels sont en effet en cours pour imposer aux agents une demande de mutation avant le 1er janvier 2020 et donc avant la décision définitive de fermeture.

Pour l'intersyndicale DGFIP, tous les personnels touchés ont leur place au sein de nos établissements, dans les services où ils travaillent actuellement. Leurs compétences techniques et la qualité de leur travail ont toujours été reconnues par l'administration. C'est pourquoi l'intersyndicale vous demande de garantir à tous les personnels de pouvoir rester dans la sphère informatique, au sein de leurs ESI.

L'intersyndicale DGFIP et les agents signataires



Pétition au verso.

[illegible]